



ENGAGEMENT D'AUTOFINANCEMENT

À ENVOYER AUX SERVICES FINANCIERS >>

Le formulaire de financement complété doit être joint avec les justificatifs d'inscription sur votre espace candidat.

Renseignements :

finet.ide.sap@aphp.fr (formation Infirmier via FPC ou cursus médecins étrangers)

finet.spe.sap@aphp.fr (formation écoles spécialisées - détails en page 2)

finet.as.sap@aphp.fr (formation Aide-Soignante)

La convention de financement à renvoyer signée vous sera adressée par les services financiers en retour du présent document d'engagement d'autofinancement.

Les frais de scolarité seront à payer une fois par année civile.

La convention signée conditionne votre entrée en formation.

Je soussigné(e), Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage:

Prénom :

Date de naissance :

Adresse mail :

Adresse complète actuelle (pour les factures) :

N° de téléphone :

N° de téléphone portable :

Étudiant (e)/ Candidat(e) à

Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'admission et d'inscription à l'institution de formation de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Je m'engage à financer les frais de scolarité pour un coût de la formation d'un montant de €uros sur la durée totale de la formation (voir tarifs en page 2).

Mes études débutent à partir du :

J'ai bien noté que si mon adresse n'est pas exacte je recevrai un avis d'huissier que je devrai payer en plus de la facture sans pouvoir être remboursé. Donc si je change d'adresse au cours de ma scolarité je dois en informer obligatoirement l'école.

J'ai bien noté également que la convention de financement de la formation me sera adressée ultérieurement et que je ne serai inscrit à l'école que quand j'aurai renvoyé la convention signée aux services financiers.

A :

Le :

Signature



TARIF DES FORMATIONS À L'AP-HP à compter de 2024

À compter du 01/09/2024	Nombre d'années d'études	Individuels (autofinancement)	Organismes de financement et employeurs
Formation en soins infirmiers	3	20 312 €	22 470 €
Formation aide-soignante	1	6 554 €	7 238 €
Formation auxiliaire de puériculture	1	9 666 €	10 703 €
Formation infirmière puéricultrice	1	2 539 €	10 586 €
Formation masseur-kinésithérapeute	4	26 800 €	33 280 €
Formation infirmier de bloc opératoire	2	16 516 €	18 249 €
Formation infirmier anesthésiste	2	16 516 €	18 270 €
Formation manipulateur en électroradiologie médicale	3	22 457 €	24 717 €
Formation préparateur en pharmacie hospitalière	1	7 750 €	8 580 €
Formation assistant de régulation médicale	1	0 €	8 000 €
Formation cadre de santé	1	9 951 €	10 976 €

À compter du 01/01/2024	Individuels (autofinancement)	Organismes de financement et employeurs
Formation en soins infirmiers pour les médecins à diplôme étranger	2 000 €	2 000 €

À compter du 01/01/2024	Stage de 3 mois	2 ^{ème} et 3 ^{ème} années d'études
Aides-soignants : parcours spécifique d'accès en 2 ^{ème} année de formation en soins infirmiers (financement employeur ou OPCO)	2 000 €	14 980 €